

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
FREIX ANGLARDS - Commune

Séance du vendredi 10 juillet 2026

Délibération N° DE_055_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	10	11
Date de la convocation : 01/07/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Patrice FALIES.

Présents : Patrice FALIES, Pierre MAYENOBE, Morgane LAFON, Joël DE MARTINO, Jean-Pierre FAU, Céline KIESOW, Waila FIEVET, Charlotte MOISY, Jeffrey LAMOUROUX, Claudine PANIS

Représentés : Cédric ARNAL représenté par Jean-Pierre FAU

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Jeffrey LAMOUROUX est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire, rappelle à son conseil :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes du : cantonnier

Le Maire propose à son conseil,

La création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} août 2026 pour les fonctions de cantonnier.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'agent de maîtrise

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jeffrey LAMOUROUX
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 16/07/2026
Date de réception de l'AR: 16/07/2026

015-211500723-DE_055_2026-DE
A G E D I

DE_055_2026